



Licence Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées. 2010, Université d'Artois.
hceres-02036988

HAL Id: hceres-02036988

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036988>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE D'ARTOIS
N° demande : S3100015326
Domaine : ARTS, LETTRES, LANGUES
Mention : LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES

Appréciation générale :

La licence mention « Langues étrangères appliquées » se décline en trois spécialités : « anglais-chinois », « anglais-espagnol » et « anglais-allemand ». Elle vise deux types de compétence : une bonne connaissance des langues étrangères choisies et une maîtrise des méthodes d'analyse, de synthèse et d'argumentation. Grâce à la proportion importante de travaux dirigés et de travaux pratiques au détriment des cours magistraux, la formation apporte à l'étudiant une aide plus personnalisée. Elle permet une évolution progressive avec une possibilité de réorientation et une aide à la professionnalisation.

Il faut signaler la qualité du dispositif d'aide à la réussite mis en place (méthodologie de travail, techniques d'expression et aide à la recherche documentaire) qui assure une bonne maîtrise des compétences transversales.

Néanmoins, certains manques surprennent et imposent d'être corrigés: très peu d'informations sur l'équipe pédagogique (on n'a même pas une liste d'enseignants et on ne connaît pas l'origine disciplinaire des enseignants ni leurs sections du CNU). On n'en sait pas davantage sur le pilotage de la formation. Si certains indicateurs sur le taux de réussite en licence sont donnés, on ne précise pas s'ils sont véritablement utilisés pour améliorer la formation.

L'aide apportée aux étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études semble insuffisante par rapport à la proportion élevée des étudiants concernés.

On ne sait pas si la formation a, ou non, un bon ancrage régional. Par exemple, on aurait aimé connaître le taux d'étudiants, sortant de cette formation, qui trouvent un emploi dans une entreprise régionale. La formation en alternance ne semble pas non plus une priorité, or il s'agit d'un domaine où il existe des opportunités.

Les points les plus forts :

- | | |
|----|---|
| 1- | L'orientation progressive permet aux primo arrivants de bien s'adapter. |
| 2- | L'aide à la réussite, le suivi et l'accompagnement des étudiants, en particulier les primo arrivants. |
| 3- | |

Les points les plus faibles :

- | | |
|----|--|
| 1- | Le dossier ne fournit pas la composition de l'équipe pédagogique (nom et qualité des enseignants). |
| 2- | Les partenariats disciplinaires ne sont pas clairement affichés. |
| 3- | L'absence d'ancrage régional de la formation (ou du moins l'absence d'information sur ce point). |

Recommandations :

Il conviendrait de :

- donner plus d'informations sur l'équipe pédagogique et sur les partenariats disciplinaires,
- développer l'ouverture sur le monde économique afin de faciliter l'insertion professionnelle des diplômés (renforcer la politique des stages),
- dans le même esprit engager une réflexion sur la formation en alternance,
- accorder plus d'attention aux sortants non-diplômés.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.